



Annonce

Chef.fe de culture, responsable de l'exploitation de la Cité Maraîchère

Direction des ressources
humaines

T : 01 49 15 55 60

Commune de 30 000 habitants de l'Est parisien en fort développement, par ailleurs membre de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, la ville de Romainville met en œuvre, en concordance avec l'installation de son actuelle majorité municipale, une nouvelle dynamique au service d'une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.

La Cité Maraîchère (www.lacitemaraichere.com) , livrée en février dernier, constitue un nouvel équipement que la nouvelle équipe municipale entend mettre au service d'une politique locale ambitieuse face au défi de la transition écologique et solidaire.

Ses enjeux : développer une offre d'éducation environnementale et à l'alimentation durable, et favoriser l'accès à des produits frais, sains et de saison à toutes et tous. Ce nouveau lieu de vie et de rencontres, rassembleur d'initiatives et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, est installé au cœur du quartier Marcel-Cachin. Il constitue aussi un levier de création d'emplois locaux et d'accompagnement de personnes qui en sont éloignées. Ces parcours d'insertion professionnelle et de formation sont portés par l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), créée en octobre dernier. Les premiers mois d'exploitation ont été consacrés à la mise en place des pôles maraîchage et éco-animation – remplissage de 753 bacs, semis et plantations, dons des premières récoltes au Secours Populaire, ateliers pour les centres de loisirs, NAP et quelques écoles, et aménagement des espaces extérieurs avec les habitants.

Alors que la Cité Maraîchère lance sa première saison complète, la ville de Romainville et sa nouvelle équipe municipale, engagée dans un projet de transition écologique, de transformation sociale reposant sur un principe d'égalité territoriale et pour une démocratie locale revivifiée, recrute :

Un.e chef.fe de culture responsable de l'exploitation de la Cité Maraîchère

Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux

(Poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires et aux contractuels)

Placé.e sous l'autorité de la directrice de la Cité Maraîchère, vous êtes responsable de la production du pôle Maraîchage de la Cité Maraîchère, des cultures, de la récolte et du stockage de la production maraîchère et de champignons., également responsable de la vente et de la distribution de la production, seconde la directrice de la Cité Maraîchère. Vous assurez l'encadrement technique d'une équipe de salarié.es en insertion.

Plus précisément, vous :

1-Définissez les stratégies et êtes responsable de la bonne marche de l'exploitation maraîchère :

- réalisez les démarches administratives de mise en place et de mise en œuvre de l'exploitation
- mettez en place et gèrez le paquet hygiène et le Plan de Maîtrise Sanitaire
- élaborez et mettez en œuvre les plans de culture
- définissez les indicateurs de suivi de l'exploitation, en lien avec le comité de pilotage Cité Maraîchère
- êtes responsable de la gestion climatique de la serre et du système d'irrigation
- préparez, coordonnez, évaluez et optimisez l'outil de production agricole en continu
- participez à la définition du budget annuel et au suivi des dépenses du pôle maraîchage
- mettez en œuvre l'ensemble des activités de production : implantation, suivi, entretien, récolte des cultures, stockage et conditionnement des légumes
- gèrez les commandes et livraisons de matériel de production
- Tenez à jour l'enregistrement des pratiques culturales et des observations diverses
- réalisez un bilan annuel détaillé des espèces cultivées et des rendements obtenus
- participez à la définition de la stratégie de commercialisation
- organisez la distribution de la production (café-cantine, ventes directes, associations...)
- alimentez la base de données sur le portail de vente en ligne
- travaillez en collaboration avec les autres pôles de la Cité Maraîchère notamment sur les volets animations pédagogiques, programmation événementielle et restauration
- En lien avec l'encadrante animation, participez au choix des cultures et à la gestion des espaces extérieurs.

2-Encadrez une équipe de salarié.e.s en insertion et organisez leur travail pour leurs missions de maraîchage :

- programmez le travail de l'équipe ;
- formez et assurez le suivi quotidien du travail des salariés en insertion : constitution des équipes, affectation des tâches, transmission des consignes, respect du règlement, contrôle des horaires et des présences, des remplacements et gestion de conflits
- facilitez la prise en main de leurs missions et les forme sur le terrain (AFEST)
- participez à leur recrutement et à leur accompagnement professionnel, en lien avec le(s) CIP, la directrice de la Cité Maraîchère et le/la directeur.trice d'ACTES
- assurez l'accueil et l'intégration de chaque nouveau salarié en insertion dans l'équipe
- supervisez le respect des règles d'utilisation, d'entretien et rangement du matériel
- êtes force de proposition pour la progression de leur polyvalence et dans la construction de leur projet professionnel.

3-Participez au développement de projets de recherche-action avec les partenaires de la Cité Maraîchère :

- mettez en place et anime un groupe de travail sur les techniques agronomiques
- peut être amené.e à représenter la Cité Maraîchère lors d'événements techniques et scientifiques
- assurez ponctuellement des visites commentées des espaces de production
- Peut-être amené.e à accompagner ponctuellement des projets de recherche (étudiants, chercheurs) sur les thématiques concernant la Cité Maraîchère

Conditions d'exercice du poste

- Lieu de travail : Cité Maraîchère, 6 rue Albert Giry, Romainville
- Horaires de travail : 37h30 du lundi au vendredi, avec des astreintes ou des moments de vente possibles le samedi et le dimanche en fonction des besoins du service

Moyens humains et matériels :

- Encadrement direct d'une équipe de 4 à 8 salarié.e.s en insertion, en fonction de la montée en puissance de l'activité
- Des stagiaires, des services civiques et/ou des bénévoles le cas échéant

Compétences et qualités requises

- Titulaire d'une formation agricole de niveau bac+2 minimum
- Expérience professionnelle indispensable réussie en gestion de culture sous serre
- Connaissances dans les techniques de maraîchage
- Permis B
- Maîtrise de l'outil informatique notamment logiciels de bureautique
- Expérience appréciée d'encadrement technique en chantier d'insertion
- Capacité à planifier, organiser et coordonner les activités et à manager une équipe
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Capacité à mener des projets de recherche-action
- Appétence pour l'innovation et la recherche-action, les projets et approches écologiques et solidaires, l'éducation et la transmission des savoirs
- Esprit d'initiative, curiosité, autonomie, sens de l'organisation, polyvalence
- Fibre commerciale
- Bonnes capacités relationnelles
- Sens du service public
- Devoir de réserve

Conditions :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle

Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales

37h30 par semaine + 15 ARTT

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

par mail à :

votre.candidature@ville-romainville.fr

Date de fin de réception des candidatures : 30/09/2021

Prise de poste : 8/11/2021

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines au 01.49.15.55.60.